

Je ne sais pas s'ils le savent, mais c'est un peu grâce à eux que nous sommes là, et réciproquement !



Internet et liberté font bon ménage !

Informatique : vive la liberté !

4

Le libre est à l'origine d'Internet et fait partie de son existence.

> Logiciels libres et standards publics sont utilisés pour bâtir internet.

Au début des années 1960, une conception **ouverte** a prévalu dans le travail d'élaboration d'Arpanet, le précurseur de ce qui est devenu depuis **Internet**.

De cette collaboration est issue en 1974 la première version de la norme qui sera dénommé par la suite **TCP/IP**, le langage d'**échange d'informations** entre ordinateurs du réseau Internet. Dès 1983, le standard TCP/IP devient l'unique protocole utilisé sur Arpanet avant de se répandre dans le monde entier.

Ainsi, depuis les débuts d'Internet, des **protocoles ouverts** et gratuitement **accessibles** sont définis pour répondre à des besoins. Les logiciels libres sont utilisés pour tester les idées et faire fonctionner l'**infrastructure d'Internet** et les différents **services** qui permettent de l'exploiter au mieux : courrier électronique, forums de discussions, sites web, etc.

> La recette de la liberté : élaboration collective et standards ouverts.

Cette élaboration **collective, ouverte et transparente** - où l'implantation précède la **standardisation** - s'apparente à certaines pratiques scientifiques.

Ces standards ouverts ont permis d'échapper à une juxtaposition de réseaux qui s'ignorent.

On peut alors parler de l'**interopérabilité** qui constitue un enjeu majeur pour le développement de l'informatique et des réseaux de **communication**.

Réciproquement, l'écriture des logiciels libres a été grandement accélérée par l'utilisation d'Internet. Les communautés de développeurs ont fait partie des premiers utilisateurs d'Internet pour **échanger** leurs travaux sur les logiciels qu'ils programmaient.

> Internet, moteur d'innovation pour le libre, et réciproquement.

Au travers de l'utilisation d'Internet, les logiciels libres sont **pionniers** en matière de **travail collaboratif** et de **gestion de qualité**.

En effet, au sein des communautés du logiciel libre, l'usage des gestionnaires de bogues, des listes de diffusions, des wikis est **systématique**, ceci étant indissociable d'un travail collaboratif **efficace** à l'échelle mondiale.

Il existe également une longue expérience en matière de système de **gestion** de contenu. Il s'agit d'une famille de logiciels de conception et de mise à jour dynamique de **portail web** généralement destinés à un **usage collectif**, comme les **blogs**.

En détail :

Langages, protocoles, serveurs : le libre est vraiment partout !

Le protocole permettant les **échanges** d'informations sur Internet est un **standard** dans le domaine public nommé TCP/IP.

Les protocoles usuels sur Internet sont également des standards ouverts, exemples :

- **http** (*hypertext transfert protocol*) pour la navigation web ;
- **smtp** (*send mail transfert protocol*) pour l'envoi de courrier électronique ;
- **ftp** (*file transfert protocol*) pour les échanges de fichiers.

Le fonctionnement des **serveurs** informatiques repose dans sa **majorité** sur des outils libres. Le plus célèbre est Apache.

Législation :

Les formats ouverts

La **loi française** du 21 juin 2004 dite « pour la confiance dans l'économie numérique » donne une définition **précise** des **formats ouverts**.

On y trouve au **Titre 1er** (De la liberté de communication en ligne), **Chapitre 1er** (La communication au public en ligne) la mention suivante :

Article 4 : « On entend par standard ouvert tout **protocole** de communication, d'interconnexion ou d'échange et tout **format** de données **interopérable** et dont les **spécifications techniques** sont **publiques** et **sans restriction d'accès** ni de mise en œuvre. »

Cela signifie donc :

- des protocoles et des formats de données **indépendants** d'un logiciel particulier, d'un système d'exploitation ou d'une société ;
- des spécifications techniques **documentées, publiées**, non payantes, **sans brevet ni royalties** dessus.